



*Président* : **Bernard TERRAZZONI**

<http://accademiacorsa.org>

*Présidents d'Honneur*: **Henri ROSSI, Jean STEFANI, Jean Claude CALASSI**

**Info\_248\_ED\_2012-13**  
**17 juin 2013**

## **PRIX DES THESES DE L'ACCADEMIA CORSA DE NICE PALMARES 2013**

### **Prix «Jean AMBROSI» de l'Accademia Florian SOULA**

**« Les Pierres dressées de l'aire de corso-sarde. Etude systémique des territoires. Etude systémique des territoires ».**

**Doctorat** en « Archéologie, Ethnologie, Préhistoire » - Thèse en cotutelle entre Aix-Marseille Université (Directeur : Pr Robert CHENORKIAN) et l'Università degli studi di Sassari (Directeur : Pr Grazia MELIS).

#### **Présentation du Président de l'Accademia**

Monsieur Florian SOULA a eu la volonté d'évaluer le phénomène des pierres dressées dans un cadre global. Son objectif a été de comprendre le fonctionnement d'un système complexe qui repose de multiples interactions entre les hommes et les milieux.

La démarche est très originale que l'on peut qualifier de multi scalaire comprend une première reconnaissance du phénomène à l'échelle mondiale pour s'intéresser dans un deuxième temps, au seul domaine corso-sarde, en prenant soin dans un troisième temps d'affiner son analyse par un zoom sur les secteurs clefs du Sartenais en Corse et de Sorgono et Mamoïada en Sardaigne centrale. Monsieur SOULA a de plus associé à sa démarche multi scalaire, l'utilisation des systèmes d'information géographique (le SIG).

Ce phénomène des pierres dressées doit être interprété en fonction de motivations économiques, sociales et politiques. L'auteur ne croit pas aux interprétations en termes religieux.

Il faut retenir que les ensembles territoriaux qu'il a mis en évidence dans le Sartenais sont un apport très important à la connaissance de l'évolution chrono-culturelle du peuplement de notre Ile aux temps néolithiques à l'âge du Bronze.

## Prix «Souvenir Roccu MULTEDO» de l'Accademia

Jean-Guy TALAMONI

« Littérature et construction politique : l'exemple du Primu Riacquistu corse (1896 – 1945) ».

**Doctorat** en « Cultures et Langues Régionales » - Thèse préparée et soutenue le 3 décembre 2012 à l'Université de Corse – Pasquale Paoli ; Directeur : Pr Jacques THIERS (UCPP)

### **Présentation du Président de l'Accademia**

L'auteur nous conduit dans un voyage littéraire qui nous mène du 18<sup>ème</sup> siècle au début du 20<sup>ème</sup> siècle, de la GIUSTIFICAZIONE écrite (en italien) par l'Abbé SALVINI à la publication du discours prononcé en langue corse par Petru ROCCA pour l'inauguration de a croce di u ricordu à Pontenovu, en passant notamment par les écrits en langue française de Maupassant. La situation politique influençant la littérature et celle-ci influençant les prises de conscience politique des corses. Le travail de Maître TALAMONI mettant en lumière la dernière période qu'il appelle le primu riacquistu qui a vu des auteurs corses exprimer leurs points de vue, souvent opposés, mais dans le cadre d'une corsitude assumée.

## Prix « Collectivité Territoriale de Corse »

Jeanne LALEURE

« Les régimes fiscaux des régions insulaires d'Europe latine ».

**Doctorat** en « Sciences juridiques ; mention Droit public » - Thèse préparée et soutenue le 30 juin 2012 à l'Université de Corse – Pasquale Paoli ; Directeurs : Pr Jean-Yves COPPOLANI (UCPP°) et Pr Gilbert ORSONI (AMU)

### **Présentation du Président de l'Accademia**

Jeanne LALEURE a exploré le domaine très actuel de la fiscalité des îles dépendant d'Etats continentaux de Méditerranée occidentale (Sardaigne, Sicile, Baléares et Corse) et d'Atlantique oriental (Canaries, Açores et Madère).

Elle analyse les diverses mesures envisagées pour chacun de ces Etats pour assurer la protection ou le développement économiques en marge du droit national de chacun.

Cette thèse relève de disciplines diverses : droit des finances publique, droit international comparé, droit public français et droit de l'Union Européenne.

Reposant sur une documentation considérable et une analyse précise des dispositions législatives d'Italie, d'Espagne, du Portugal et de France, la thèse expose dans le détail les politiques imaginées pour conforter les ressources fiscales des territoires séparés géographiquement du continent.

Fruit d'un travail considérable, de documentation et de réflexion, c'est plus qu'une contribution universitaire, c'est un outil de conseil pour les décideurs de l'avenir de la Corse.

C'est ainsi une prise de conscience nécessaire pour notre jeunesse qui ainsi découvrira les enjeux et les limites de la fiscalité future de la Corse.

## Prix « Ville de Nice »

Jeremy MIGLIORE

### « Empreintes des changements environnementaux sur la phylogéographie du genre *Myrtus* en Méditerranée et au Sahara ».

**Doctorat** en « Physiologie et Biologie des Organismes - Populations - Interactions ; mention Biologie des Populations et Ecologie » - Thèse préparée à Aix-Marseille Université ; Directeur : Pr Frédéric MEDAIL (AMU)

#### **Présentation du Président de l'Accademia**

La citation de Théodore MONOD résume parfaitement l'angle sous lequel cette thèse de Doctorat a été abordée.

« L'exploration du type traditionnel est morte... Mais une autre commence, qui ne sera jamais terminée celle du savant. Ce sera désormais le géologue, le botaniste, l'archéologue ».

Pour réaliser sa thèse, l'auteur s'est fixé des missions de terrain dans tout le bassin méditerranéen et saharien. Il se propose de comprendre la distribution du vivant et comme le savant botaniste, Alexander Von Humbolt, il s'efforce de découvrir l'interaction des forces de la nature et des influences qu'exerce l'environnement géographique sur la vie végétale et animale.

Comme le biographe, Charles DARWIN, il sait que toute plante n'est répandue uniformément sur tout le globe, mais se montre seulement sur telle partie de sa surface. Aussi, pour espérer comprendre les structures du vivant, il est nécessaire de s'intéresser à leur origine.

Cette thèse permet ainsi de comprendre pourquoi des espèces vivent là où elles vivent et comment expliquer que des espèces identiques se situent dans des régions géographiques parfois très éloignées.

L'auteur s'attachera particulièrement à une famille végétale nommée *Myrtus* connue depuis la haute antiquité, comme source d'inspiration dans l'art, l'architecture, les usages médicaux et religieux.

## Prix « Ville de Bonifacio »

Denis LUCIANI

### « L'image du Maure médiéval dans l'histoire de Corse ».

**Doctorat** en « Histoire – Histoire de l'Art et Archéologie ; mention : Histoire et civilisation : histoire et archéologie des mondes anciens et médiévaux » - Thèse préparée et soutenue le 9 décembre 2011 à l'Université de Corse – Pasquale Paoli ; Directeur : Pr Jean-André CANCELLIERI (UCPP)

#### **Présentation du Président de l'Accademia**

La thèse est composée en trois parties, qui vont de l'approche généraliste de la poussée arabo-musulmane en méditerranée, pour aboutir à une deuxième partie consacrée aux légendaires maures en Corse à travers les traditions et les mythes.

La troisième partie survole l'historique d'une période allant du 16<sup>ème</sup> au 20<sup>ème</sup> siècle, en détaillant trois époques, à savoir :

- La période barbaresque ;
- La colonisation française en Afrique du Nord et la participation des Corses ;

- Les conséquences de la décolonisation et leur impact sur la montée des mouvements régionalistes et nationalistes.

La thèse met en exergue que l'identité collective du peuple corse est née au cours des affrontements entre puissances islamiques et chrétiennes et la scission de la méditerranée en deux mondes antagonistes succédant, ainsi à la *mare nostrum* des romains.

C'est à travers l'image négative du barbaresque que le peuple corse prendra conscience de sa spécificité et construira son identité.

L'auteur poursuit sur l'imprégnation chrétienne en Corse, en rappelant que celle-ci est plus marquée par des rites et des attitudes véritables croyances profondément ancrées.

L'image du barbaresque va, par la suite, être modifiée au fur et à mesure de l'histoire et notamment, lors de la colonisation française dans laquelle ont participé de nombreux corses et par la suite, à travers la décolonisation, dont les mouvements ont eu un impact très important sur la vision du musulman, notamment avant la deuxième guerre mondiale et après celle-ci, à propos de la montée du régionalisme.

## **Prix « Conseil Général des Alpes Maritimes »**

**Anne DOR**

### **« Tours et maisons de notables des villages du Nord-Est de la Corse (Moyen Age tardif) »**

**Doctorat** en « Histoire – Histoire de l'Art et Archéologie ; mention : Histoire et civilisation : histoire et archéologie des mondes anciens et médiévaux » - Thèse préparée et soutenue le 17 décembre 2012 à l'Université de Corse – Pasquale Paoli ; Directeur : Pr Jean-André CANCELLIERI (UCPP)

#### **Présentation du Président de l'Accademia**

La thèse de Madame DOR allie l'histoire et l'architecture. Elle est consacrée aux tours et maisons de notables du Nord Est de la Corse édifiées entre le milieu du 15<sup>ème</sup> siècle et le milieu du 16<sup>ème</sup> siècle, soit pendant près d'un siècle de 1450 à 1550 environ, période au cours de laquelle le Cismonte demeura principalement sous la domination de l'Office de Saint Georges.

L'étude réalisée porte sur une très grande partie des pièves de l'En de ça des Monts, du Cap Corse au Fiumorbu, à l'exception essentiellement de la Balagne et d'une partie du Nebbiu.

L'auteur a entrepris un travail considérable de recherche sur le terrain dans les nombreux villages et hameaux de l'En de ça des Monts afin d'identifier et de décrire les édifices susceptibles d'entrer dans l'objet de son étude.

La thèse de Madame DOR comprend ainsi une première partie consacrée à l'inventaire des édifices identifiés et à leur description, suivie d'une seconde partie portant sur l'analyse des données ainsi collectées et enfin une conclusion générale.

La première partie de la thèse consacrée à l'inventaire des édifices, objet de l'étude comprend 74 fiches, classées alphabétiquement par nom de village, certains villages renfermant plusieurs maisons de notables.

A ces 74 constructions, ayant fait l'objet de fiches détaillées, s'ajoutent d'autres édifices également recensés par l'auteur.

Dans la deuxième partie de la thèse consacrée à l'analyse des données rassemblées à la suite des recherches effectuées sur les sites, l'auteur étudie chacun des éléments des édifices recensés.

Ainsi, après avoir analysé, l'implantation des édifices, sont notamment étudiés, les matériaux utilisés (les pierres et les liants) les techniques employées pour la construction et chaque élément constitutif des bâtiments.

L'auteur propose une typologie tripartite des édifices étudiés comprenant :

- la maison haute ou « maison tour », de très loin la plus fréquente ;
- la tour, à vocation principalement militaire, nettement moins fréquente et souvent délaissée au cours des siècles lorsque son intérêt stratégiques avait disparu et partant souvent en ruine ;
- la maison oblongue beaucoup plus rare.

Le travail réalisé par Madame DOR présente notamment l'immense mérite de mettre en lumière une partie méconnue du bâti ancien de l'actuel département de Haute-Corse qui constitue une part substantielle du patrimoine architectural de ce territoire et qui mériterait de faire l'objet d'un inventaire exhaustif de la part des pouvoirs publics en vue de la mise en œuvre d'une politique de restauration de grande ampleur.

## **Médaille d'honneur de l'Accademia**

**Célia MARCAGGI**

**« Municipalités de canton et regroupements de communes. L'exemple de la Corse dans une perspective historique et comparative »**

**Doctorat** en « Sciences juridiques ; mention Droit public » - Thèse préparée et soutenue le 24 novembre 2012 à l'Université de Corse – Pasquale Paoli ; Directeur : Pr Jean-Yves COPPOLANI (UCPP)

### **Présentation du Président de l'Accademia**

L'étude historique comparative met clairement en exergue la problématique de l'organisation territoriale locale en Europe. Les communes constituent pour l'ensemble des pays européens étudiés les cellules administratives de base et bien que de tradition souvent opposée, on peut constater que bon nombre de ces Etats ont été confrontés à un moment de leur histoire à la problématique de l'émiettement communal. Il faudra attendre le milieu du XXe siècle pour que les structures de coopération intercommunale connaissent un réel essor mais considérées comme insuffisantes elles laisseront rapidement place à des procédés plus radicaux réduisant considérablement le nombre de communes par des fusions autoritaires, auxquelles la France est restée étrangère.

**Prochain concours : janvier - février- 2014**